Claude ROUDIERE Conseiller général de Verfeil

Mes collègues Conseillers généraux ont exposé la position du Conseil général telle qu'elle a été adoptée en Commission Permanente.

Je la complèterai pour ma part dans l'hypothèse assez probable où cette liaison autoroutière serait décidée par le Ministre.

Soyons réaliste, en effet, une autoroute a été construite au bénéfice des habitants et des activités de Pamiers et de Foix, en même temps qu'était décidée l'amélioration de la RN 20 vers l'Ariège.

Pourquoi et comment la population et les activités du bassin Castres-Mazamet se verraient-elles refuser une autoroute au mépris, pourraient elles dire, de l'égalité et de la solidarité ?

En tant que Conseiller général de Verfeil, vous me permettrez donc de penser aux seuls et légitimes intérêts du Canton de Verfeil dans l'hypothèse du choix autoroutier.

Trois conditions devront être obligatoirement acceptées :

- ☐ le remboursement par l'Etat ou par le concessionnaire des sommes engagées par le Département, *c'est-à-dire par l'ensemble des contribuables haut-garonnais, dans la construction de la Déviation de Verfeil.*
- ☐ le maintien de la Déviation de Verfeil, y compris dans sa transformation en 2X2 voies, dans sa vocation de voie de desserte locale et de voie proximité, *c'est-à-dire sans péage*.
- ☐ la transformation du demi-échangeur de Gragnague, comme je le réclame depuis des années, en échangeur complet afin d'alléger le trafic de la RD 20

Pour conclure, je voudrais rappeler que j'étais naguère hostile à la Bretelle Verfeil-Gragnague - l'A 680 - rappeler qu'elle m'a été imposée, rappeler que personne n'est venu à mes côtés pour s'y opposer, même pas les agriculteurs : et aujourd'hui personne ne songerait à s'en passer et tout le monde la veut en 2X2 voies.